



Activité Vélo Tout Chemin



Programme Septembre 2019

Les participants sont invités à suivre les consignes suivantes :

- ✚ Port du casque « obligatoire ».
- ✚ Posséder sa carte vitale, licence, passeport santé FFRS.
- ✚ Adapter votre vitesse au rythme de l'ensemble du groupe.
- ✚ Etre en possession du matériel de réparation (ex : crevaison).
- ✚ Un gilet jaune fluo est conseillé.

Le non-respect des consignes dégage la responsabilité de l'animateur.

Les distances sont données à titre indicatif à + ou – 2 kms.
Départ du point de rendez-vous à 14 h précise.

Date Référence	Destination	Km Petit circuit (Jusqu'à 25 km)	Km Grand circuit (Jusqu'à 50 km)
09/09/2019 -9152548	Le Pillage.	17 km.	
16/09/2019 -9158144	Moulin de Rairé.		30 km.
23/09/2019 -10469523	Saint Gervais/Saint Urbain.	16 km.	
30/09/2019 -9159648	Champs Elysées/Bouin.		37 km